

# AGENT.ES DES ETABLISSEMENTS

## SCOLAIRES

## CRECHES

## ATSEM

## ANIMATION

## TRAVAIL SOCIAL



**S**i cette rentrée 2022 est marquée par la pénurie d'enseignant.e.s dans l'Education nationale ce sont aussi tous les services publics territoriaux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse qui connaissent aujourd'hui des situations catastrophiques qui ne permettent plus de répondre correctement aux besoins publics, et aggravent les conditions de travail et d'emploi des agent-es.

Entre « job dating » et recrutements de dernière minute, ce sont des milliers de personnels recrutés sur des contrats précaires, pas ou peu accompagnés, qui seront mis en difficulté avec évidemment des conséquences tant sur leur santé que sur la qualité de l'accueil et de la prise en charge des enfants et des jeunes.

**Dans le secteur de la petite enfance**, l'arrêté ministériel publié en août permet de recruter des personnels non qualifiés pour occuper les postes vacants liés aux difficultés de recrutement. **Dans les écoles maternelles, les ATSEM** ne sont pas reconnues à la hauteur de leurs qualifications et revendiquent toujours la catégorie B. De même, **les animatrices et animateurs** connaissent la précarité et l'absence de perspective de carrière dans une filière dévalorisée. **Dans les écoles, collèges et les lycées, les agent.es techniques** voient les conditions de travail et la qualité du service public se dégrader sans les recrutements indispensables. La situation n'est pas meilleure **dans le travail social**, les conditions d'emploi, notamment salariales, ne permettant pas d'attirer les personnels en nombre suffisant pour répondre aux besoins des familles et des enfants. C'est le cas en particulier des assistants familiaux dont les difficultés de recrutement concernent tous les Départements.

**Partout le sous-effectif est de mise, entraînant une dégradation des conditions de travail et donc de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des jeunes.**

Les réponses du gouvernement, entre déni et bricolage, ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux posés par ces problématiques. Contre cette privatisation rampante de la prise en charge des enfants et de la jeunesse, la FSU Territoriale revendique des services publics ambitieux : des infrastructures adaptées, des personnels qualifiés, bien payés et en nombre suffisant.

### **C'EST POURQUOI LA FSU TERRITORIALE REVENDIQUE :**

- Un plan d'investissement pour construire et rénover les bâtiments qui accueillent enfants et personnels, notamment sur le plan de la circulation de l'air, de l'isolation énergétique et de la protection face aux vagues de chaleur ;
- La prise en compte de la hauteur réelle de l'inflation pour revaloriser dès maintenant et dans l'avenir le point d'indice ;
- L'amélioration des grilles pour réduire les écarts salariaux entre femmes et hommes ;
- Pour la petite enfance, un taux d'encadrement de 5 enfants par personnel formé et qualifié ;
- La titularisation des assistants familiaux dans la fonction publique territoriale ;
- La requalification en catégorie B du cadre d'emplois des ATSEM ;
- Le recrutement massif, statutaire, d'agents-es techniques dans les écoles, collèges et lycées pour tenir compte de la pénibilité du travail et des besoins de remplacement ;
- La reconstruction des grilles de la filière animation pour permettre des perspectives de carrière ;
- La création de postes de travailleurs sociaux en nombre suffisant pour permettre l'accompagnement au plus près des besoins des enfants et des familles.

**POUR FAIRE VALOIR CES REVENDICATIONS ET DIRE QUE MAINTENANT "ÇA SUFFIT !",  
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION  
LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN !**

